

Saint-Cloud, le 17 mars 2020

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
ET/BG/NI - N° 257.953

Messieurs,

La situation sanitaire est évidemment grave et inquiétante comme le Président de la République l'a rappelé hier soir.

Je suis en contact avec les plus hautes autorités de l'état, de la Présidence de la République, au ministre de l'économie et au ministre des Armées. Avec le Medef, des échanges constants sont organisés entre les filières et les responsables des centrales syndicales.

Tous confirment que l'obligation de confinement n'est pas incompatible de la poursuite d'une activité économique qui ne doit pas s'arrêter afin de ne pas ajouter une crise à la crise, comme le démontrent d'ailleurs les Italiens.

Depuis le 3 février une cellule de crise se tient régulièrement, incluant des médecins, et m'informe de l'évolution de ce sujet grave. Devant les dernières évolutions, elle me propose un plan pour prendre en compte à la fois la santé et la sécurité du personnel, tout en essayant de maintenir une certaine activité pour notre entreprise.

C'est pourquoi j'ai décidé, dans un premier temps, que nos activités de production Dassault Aviation seront arrêtées trois jours, à l'exception de ce qui relève de l'urgence opérationnelle, afin de permettre au management et aux équipes de définir la faisabilité d'une méthode de travail prenant en compte les impératifs ci-dessus. A l'issue de ce délai nous regarderons ensemble son applicabilité.

Soyez assurés que votre santé est notre priorité. Il nous faut être unis sans esprit de polémique. Dans cette crise sans précédent nous devons faire face collectivement.

Il en va de notre santé, de celle du pays et de celle de notre société.



Eric TRAPPIER